

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2008

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 22 janvier 2008 à 22 h 25, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mesdames : Lucie Désilets
Suzanne Gagnon Poulin
Michelle Laguë
Nicole Leblanc
Chantale T. Renaud

Messieurs : Michel Gervais
Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS :

Du primaire : Monsieur Nicolas Léonard
Du secondaire : Monsieur Michel Parent

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mesdames Francine Chabot et Colette Larose

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Denis Roy, directeur général
Monsieur André Byette, directeur général adjoint
Madame Monique Guillet, directrice générale adjointe
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint
Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles
Monsieur Denis Sylvestre, directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
Monsieur Dany Harton, coordonnateur du Service des ressources matérielles

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente déclare la séance ouverte. Il est 22 h 25.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2008

21-CE-2007-2008

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Normand Héroux :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour adopté se lit donc comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 novembre 2007
 - 3.2 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2007
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
 - 6.1 Appel d'offres – services de communication
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
 - 10.1 Appel d'offres – fournitures de bureau
11. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 11.1 Lettres d'engagement pour l'achat d'équipements PCP 084/530 – École Mgr.-A.-M.-Parent - Remplacement des appareils de réfrigération
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2008

22-CE-2007-2008

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 27 NOVEMBRE 2007**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Gervais que le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 novembre 2007 soit adopté avec dispense de lecture en ajoutant le proposeur à la résolution numéro 18-CE-2007-2008.

Adoptée à l'unanimité

23-CE-2007-2008

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 11 DÉCEMBRE 2007**

IL EST PROPOSÉ par Madame Michelle Laguë que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2007 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

24-CE-2007-2008

APPEL D'OFFRES – SERVICES DE COMMUNICATION

CONSIDÉRANT que la CSMV a procédé à un appel d'offres public, le 7 novembre 2007, afin de retenir les services d'une entreprise spécialisée en communication;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues ont été ouvertes le 10 décembre 2007;

CONSIDÉRANT que trois entreprises ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT qu'une de ces entreprises était non-conforme;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection était composé notamment de gestionnaires représentant les différents ordres d'enseignement (primaire, secondaire, formation professionnelle, éducation des adultes);

CONSIDÉRANT la possibilité de prolonger le contrat pour deux années additionnelles;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2008

II EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gagnon Poulin:

- 1^o D'octroyer le contrat à l'entreprise *Idéa communications Inc.* pour la période du 1^{er} février 2008 au 31 janvier 2010, avec une possibilité de prolonger ce contrat d'une durée additionnelle de deux années, dont le montant est évalué annuellement à 120 000 \$ avant taxes;
- 2^o D'autoriser la directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications à signer le contrat à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

25-CE-2007-2008

APPEL D'OFFRES – FOURNITURES DE BUREAU

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin a procédé à un appel d'offres public concernant la fourniture de bureau;

CONSIDÉRANT les offres reçues;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par le Service des ressources financières et de l'approvisionnement;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Gervais:

QUE les services de Corporate Express soient retenus, à titre de fournisseur homologué en articles de bureau, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 et que le directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement soit autorisé à signer le contrat.

Adoptée à l'unanimité

26-CC-2007-2008

**LETTRES D'ENGAGEMENT POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS
PCP084/530 – ÉCOLE MGR.-A.-M.-PARENT – REMPLACEMENT DES
APPAREILS DE RÉFRIGÉRATION**

CONSIDÉRANT que les délais de fabrication des équipements sont de douze (12) semaines;

CONSIDÉRANT que les travaux doivent se réaliser avant la période de climatisation;

CONSIDÉRANT que ce processus permet la mise en fabrication immédiate;

CONSIDÉRANT que les responsabilités de la Commission scolaire seront transférées à l'adjudicataire du contrat d'installation;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2008

CONSIDÉRANT que le contrat d'installation sera octroyé à la séance publique du Conseil des commissaires du 26 février 2008;

CONSIDÉRANT que le processus d'achat des équipements respecte la politique d'achat;

IL EST PROPOSÉ par Madame Nicole Leblanc:

QUE le Comité exécutif autorise l'envoi de lettres d'engagement pour l'achat d'équipements aux distributeurs suivants, soit à "Trane Québec" pour la somme de 208 801,82 \$, taxes incluses, et à "Enviroair Industries inc." pour la somme de 274 973,66 \$, taxes incluses.

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer les lettres d'engagement pour l'achat de ces équipements au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 22 h 32.

Présidente

Secrétaire générale